

# PLAN D'ACCES



Parlement fédéral de Belgique

1000 Bruxelles

Palais de la Nation  
Maison des Parlementaires  
Rue de Louvain 21

Sénat  
Rue de Louvain 7



Chambre  
Rue de Louvain 33  
Forum  
Rue de Louvain 48

## Accessibilité en transport en commun et à pied

### Lignes

PRESSE et TREURENBERG	
B 29	Hof ten Berg - De Brouckère
B 63	Cimetière de Bruxelles - De Brouckère
B 65	Bourget - Gare Centrale
B 66	Péage - De Brouckère
PARC	
T 92	Schaerbeek Gare - Fort-Jaco
T 94	Stade - Musée du Tram
M 1	Gare de l'Ouest - Stockel
M 5	Erasmus - Hermann-Debroux
B 29 63 65 66	
ART-LOI	
M 2	Simonis (Leopold II) - Simonis (Elisabeth)
M 6	Roi Baudouin - Simonis (Elisabeth)
B 22	Montgomery - Luxembourg
M 1 5	
MADOU	
M 2 6	
B 29 63	
GARE CENTRALE	
B 71	De Brouckère - Delta
B 38	De Brouckère - Héros
M 1 5	
B 29 63 65 66	

SNCB (horaires et lignes : <http://www.b-rail.be>)

Depuis

**Bruxelles-Central**

±15'

Depuis

**Art-Loi**

2 6  
1 5

±4'

Depuis

**Parc**

1 5

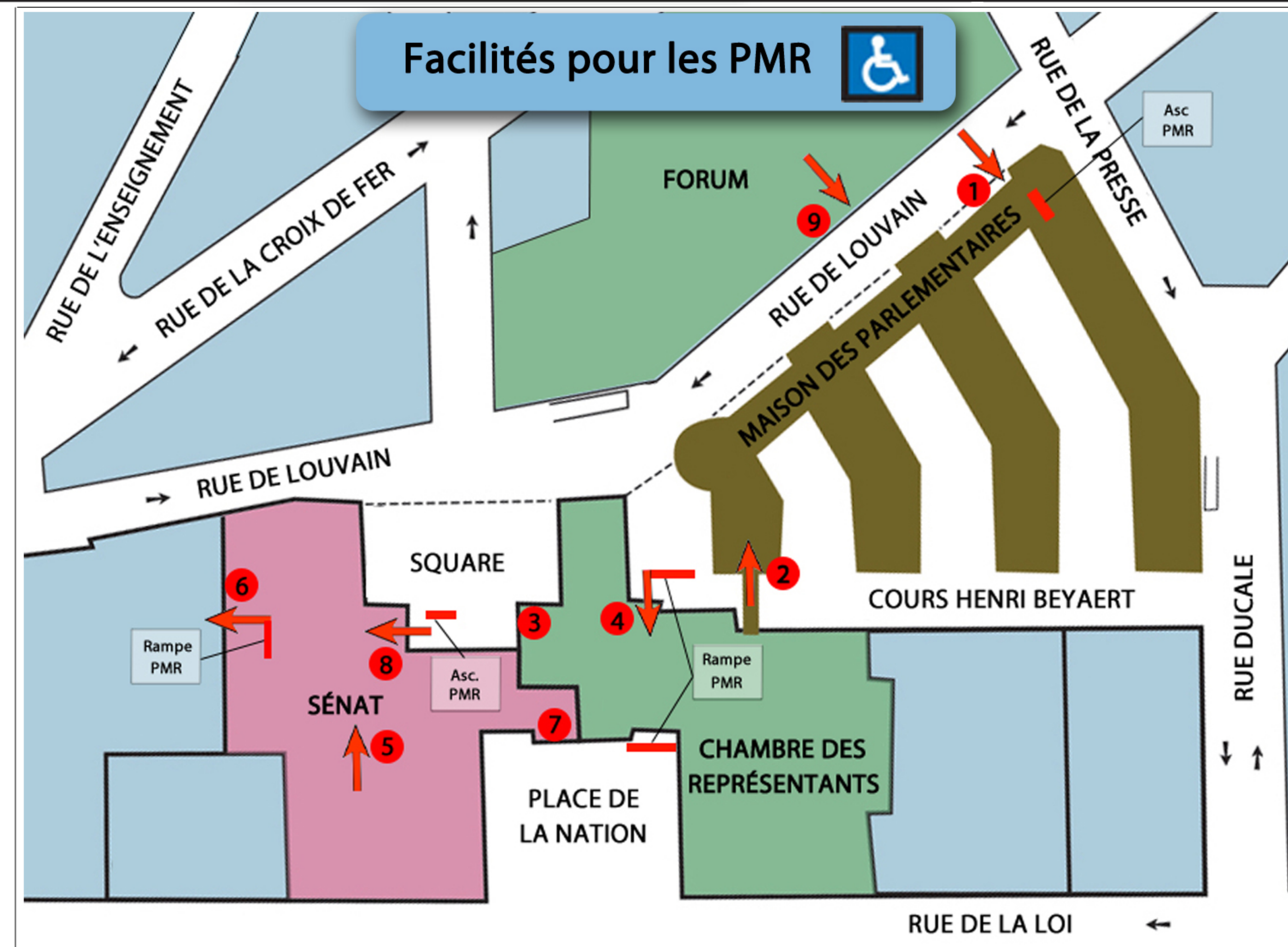
±4'

Depuis

Presse et Treurenberg Parc

65 29 66 63 94

±2'



### En voiture

7 places PMR  
(6 en surfaces et 1 en souterrain)

### Sur le site

- Présence d'ascenseurs pour PMR
- Les salles de réunions, de congrès et hémicycles sont accessibles
- Signalisations et commodités PMR dans les bâtiments

### Entrées PMR dans les bâtiments :

- 1 Rue de Louvain 21
- 2 4 Via le parking de surface
- 3 8 Square de Louvain 9 et 1
- 5 Rue de la Loi 8
- 6 Rue de Louvain 5
- 7 Place de la Nation
- 9 Rue de Louvain 48

## Emplacements de parking voiture, motos, vélos

### Parking public en voirie

Zone rouge (stationnement payant et limité à 2h, hors riverains)

### Parking public hors voirie

Parking Loi, rue de la Loi 19; 1.115 places payantes du lundi au vendredi de 6h30 à 22h (infos : <http://www.interparking.com>)

### Parking public vélo

20 places au croisement rue Royale - rue des Colonies

### Parking parlementaire

Parking sous-sol et surface pour voitures, motos et vélos. Uniquement accessible pour les visiteurs sur demande.

## Accessibilité en voiture

### Depuis Anvers par la A12

A la fin de la A12 prendre la direction Centre Parc Palais royal → Suivre l'avenue de la Reine et la rue des Palais → Traverser la place de la Reine → Suivre la rue Royale jusqu'à la Petite Ceinture → Tourner à gauche sur l'avenue des Arts (Petite Ceinture) à hauteur du Jardin Botanique et serrer à droite → Dépasser la place Madou → Tourner à droite dans la rue de Louvain.

### Depuis Anvers par la E19

Prendre la sortie Machelen, monter sur la E40 direction E411 Namur/Liège → Prendre la sortie direction Bruxelles → Suivre la direction Meiser centre/Institution européennes → Suivre la rue de la Loi au rond-point Schuman (2<sup>ème</sup> sortie) → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain.

### Depuis Liège Hasselt-Louvain par la E40

Prendre la direction Centre → A la bifurcation suivre à gauche Meiser/Centre → Suivre la direction Meiser centre/Institution européennes → Prendre la rue de la loi au rond-point Schuman (2<sup>ème</sup> sortie) → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain

### Depuis Gand par la E40

Quitter la E40 → Suivre la direction Koekelberg-Centre → Prendre l'avenue Charles-Quint → A la Basilique de Koekelberg, emprunter les tunnels (Léopold II-Rogier) en direction du Centre (Petite Ceinture) → Quitter les tunnels à la sortie Madou et serrer à droite → Dépasser la place Madou → Tourner à droite dans la rue de Louvain.

### Depuis Charleroi par la E19

Emprunter le ring ouest en direction de Bruxelles → Prendre la sortie 17 en direction de Bruxelles/Anderlecht → Prendre la rue de la Bienvenue → Suivre le boulevard Industriel, traverser le rond-point → Prendre à gauche l'avenue Fonsny → Prendre à droite le boulevard du Midi (Petite Ceinture) → Poursuivre par les tunnels jusqu'à la sortie Madou → Prendre à gauche en direction de la rue du Congrès → Prendre la première à gauche et ensuite à droite en direction de la rue de Louvain

### Depuis Namur par la E411

Après Jezus-Eik, prendre à droite en direction du Ring → Prendre la direction de Bruxelles au carrefour des Quatre-bras/Tervueren → Suivre l'avenue de Tervueren N3 → Passer sous le rond-point Montgomery (tunnel) → Poursuivre par le tunnel du Parc du Cinquantenaire → Suivre la direction de la rue de la Loi → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain

Cette fiche a été réalisée en décembre 2012